

**EXTRAIT du REGISTRE des
DELIBERATIONS de la COMMISSION PERMANENTE**

Séance du 24 octobre 2011

CP 11/10-33

L'an deux mil onze, le 24 octobre à 17 h 00, les membres de la Commission Permanente légalement convoqués se sont réunis à l'Hôtel du Département sous la présidence de M. Jean-Michel BAYLET, Président du Conseil Général. Après avoir constaté le quorum légal, la Commission Permanente peut valablement délibérer.

Étaient présents : MM. Empociello, Cambon, Massip, Moignard, Albert, Gonzalez, Descazeaux, Roger, Roset, Hébral, Marty, Lavabre, Capayrou et Quéreilhac. ;

Excusé ayant donné procuration de vote : /

ELECTRIFICATION RURALE

**PROGRAMME DEPARTEMENTAL 2011
PROGRAMME FACE AB 2011
PROGRAMME FACE C 2010
ENVIRONNEMENT RURAL 2011
ENVIRONNEMENT URBAIN 2011**

Lors de sa séance du 21 Avril 2011, notre Assemblée a voté une autorisation de programme, Article 2041785, Sous-Fonction 74, d'un montant de **686 021 €** au titre du programme 2011 d'Electrification Rurale.

Aujourd'hui, je sou mets à votre examen la répartition des crédits départementaux 2011 sur différents programmes de travaux tels qu'ils ont été établis par le Syndicat Départemental d'Energie, au titre de l'année en cours, à savoir :

- **Le programme départemental 2011** retenu par le Syndicat Départemental d'Energie et joint en annexe I, s'élève à **418 148 € TTC** Il permet de procéder à des travaux de renforcement de réseaux sur tout le département. Je vous précise que pour ce programme dit « départemental », la dotation du Conseil Général sera de **352 635 €**

- **Le programme FACE AB 2011** pour lequel le FACE (fonds d'amortissement des charges d'électrification) a alloué à notre Département une enveloppe de travaux de **5 458 000 € TTC** (confère annexe II.1) qui comprend :

- **1 909 000 €** au titre des travaux de création de postes, de lotissements communaux et travaux « coup par coup » dont l'enveloppe est affectée au fur et à mesure sur des demandes reçues dans l'année par le Syndicat Départemental d'Energie,
- **3 549 000 €** au titre des projets de renforcement d'ores et déjà établis pour lesquels vous trouverez le détail en annexe II.2.

Pour le programme FACE AB 2011, la dotation du Conseil Général sera de **136 450 €**

Concernant le FACE C, les opérations financées sur les crédits départementaux 2011 correspondent à la programmation 2010 du Syndicat Départemental d'Energie de Tarn et Garonne.

Pour 2011, ce dernier a établi les programmes d'amélioration esthétique de réseaux suivants :

- **Le Programme FACE C 2010** :

Il s'élève à **1 331 000 € TTC**(voir détail en annexe III) et induit une participation départementale de 5% du TTC, soit **66 550 €**

- **Le Programme Environnement Rural 2011** :

Il est estimé à **213 500 € TTC**et induit une participation départementale de 20 % du coût TTC, soit **42 700 €**

- **Le Programme Environnement Urbain 2011** :

Il est estimé à **177 000 € TTC**et induit une participation départementale de 20 % du coût TTC, soit **35 400 €**

Vous trouverez en annexe IV les listes des opérations de dissimulation de réseaux retenues par le Syndicat Départemental d'Energie, au titre des programmes environnement Urbain et environnement Rural 2011.

Je vous précise que suite à une baisse des crédits attribués par le FACE sur les programmes d'amélioration esthétique de réseaux, le Syndicat Départemental d'Energie (SDE) présente des programmes de travaux à la baisse en « environnement rural » et « environnement urbain » par rapport aux années précédentes.

Compte tenu de cet élément, le Syndicat Départemental d'Energie a décidé, afin de ne pas pénaliser les communes adhérentes, d'inscrire un programme complémentaire de travaux de dissimulation de réseaux en 2011, à savoir :

– **Programme complémentaire de dissimulation 2011 :**

Il est estimé à **155 000 €** et induit une participation départementale de **52 286 €**.

Vous trouverez en annexe V, la liste des opérations de dissimulation de réseaux assurés par le Syndicat Départemental d'Energie.

En conclusion, je vous prie de bien vouloir délibérer et approuver les programmes de travaux établis par le S.D.E., au titre :

- des programmes de travaux de renforcement de l'exercice 2011 (FACE AB et Départemental),
- du programme Environnement FACE C 2010
- du programme Environnement Rural 2011
- du programme Environnement Urbain 2011.
- du programme complémentaire de dissimulation SDE 2011

et, dans l'affirmative, m'autoriser à signer les arrêtés attributifs correspondants aux aides sollicitées par ce dernier.

Je vous précise que ces subventions seraient prélevées sur les crédits inscrits à cet effet au budget départemental de l'exercice en cours, article 2041785, sous fonction 74.

DECISION de la COMMISSION PERMANENTE

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu la délibération du Conseil Général du 21 avril 2011 portant délégation d'attributions à la Commission Permanente,

Vu la délibération de l'Assemblée départementale réunie le 21 avril 2011 approuvant une autorisation de programme d'un montant de 686 021 € au titre du programme 2011 d'Electrification Rurale,

Après en avoir délibéré,

LA COMMISSION PERMANENTE :

- Approuve les programmes de travaux de renforcement de l'exercice 2011 (FACE AB et Départemental), du programme Environnement FACE C 2010, du programme Environnement Rural 2011, du programme Environnement Urbain 2011 et du programme complémentaire de dissimulation SDE 2011 :

Programme départemental 2011 :

- montant du programme 418 148 € TTC
travaux de renforcement de réseaux
sur tout le département (annexe I)
- dotation du Conseil Général 352 635 €

Programme FACE AB 2011 :

- montant du programme :5 458 000 € TTC
(annexes II.1 et II.2) dont :
 - 1 909 000 € au titre des travaux de création de postes, de lotissements communaux et travaux « coup par coup » dont l'enveloppe est affectée au fur et à mesure sur des demandes reçues dans l'année par le Syndicat Départemental d'Energie,
 - 3 549 000 € au titre des projets de renforcement d'ores et déjà établis.
- dotation du Conseil Général 136 450 €

Programme FACE C 2010 :

- montant du programme 1 331 000 € TTC
programmes d'amélioration esthétique (annexe III)
- dotation du Conseil Général (5% du TTC)..... 66 550 €

Programme Environnement Rural 2011 :

- montant du programme 213 500 € TTC
opérations de dissimulation de réseaux (annexe IV)
- dotation du Conseil Général (20 % du TTC)..... 42 700 €

Programme Environnement Urbain 2011 :

- montant du programme 177 000 € TTC
opérations de dissimulation de réseaux (annexe IV)
- dotation du Conseil Général (20 % du TTC)..... 35 400 €

Programme complémentaire de dissimulation 2011 :

- montant du programme 155 000 € TTC

- dotation du Conseil Général 52 286 €
- Autorise Monsieur le Président à signer au nom et pour le compte du département les arrêtés attributifs correspondants aux aides sollicitées par le Syndicat départemental d'Electricité ;
- Impute les dépenses correspondantes sur les crédits inscrits à l'article 2041785, sous-fonction 74.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,

ANNEXE I

CP 11/10-33an1

PROGRAMME DEPARTEMENTAL 2011

COMMUNE	LIBELLE DU DOSSIER	COUT EN €
BELVEZE	POSTE CAZAL BLANC	13 000
BIOULE	Poste n°9 MERCADIER	30 000
CAYRAC	Poste n°3 CAYRAC	41 000
CAZES MONDENARD	Poste PARADOU	30 000
LABASTIDE SAINT PIERRE	Poste n° 29 Route de Fronton	15 000
LAVIT DE LOMAGNE	Poste n° 30 GAJOS	30 000
MONCLAR DE QUERCY	Poste n° 20 VIGUIES	32 000
MONTECH	Poste n° 14 TRAVERSESES	39 000
MONTFERMIER	Poste n° 9 CERNY	50 500
PARISOT	Poste n° 13 JEANTIS	30 000
PUYGAILLARD DE QUERCY	Poste n° 7 FOURNALES	32 000
REALVILLE	Poste n° 2 ALBA	39 248
SAINTE GEORGES	Poste n°2 St MARTIN	18 000

Total travaux TTC	399 748 €
Honoraires TTC	18 400 €
TOTAL TTC	418 148 €

Le Président,

ANNEXE II.1

PROGRAMME FACE AB 2011

Répartition des crédits

NATURE DES TRAVAUX	MONTANTS		
	Travaux	Honoraires de maîtrise d'oeuvre	Enveloppe TTC
Lotissements	329 830	15 170	345 000
Coup par coup	1 208 400	55 600	1 264 000
Création de postes	47 000	253000	300 000
		Sous-total :	1 909 000
Renforcements (*)	3 393 000	156 000	3 549 000
TOTAL FACE AB 2011			5 458 000

(*) voir liste des dossiers ci-jointe

Le Président,

ANNEXE II.2

PROGRAMME FACE AB 2011

Commune	Libellé dossier	Montant estimé SDE
ALBIAS	Poste 41 LES BOSQUES	50 000 €
ALBIAS	Poste 43 MONPLAISIR	80 000 €
AUCAMVILLE	Poste 1 AUCAMVILLE lié à PVR	70 000 €
AUCAMVILLE	Poste 23 BROUSSE lié à PVR	40 000 €
BELVEZE	Poste CASSAGNAL	61 000 €
BESSENS	Poste 9 LABOURDASSE	25 000 €
BESSENS	Poste 14 PENCHENAT	70 000 €
BIOULE	Poste CLOT DE BRIDOU	15 000€
BOUILLAC	Poste ST SALVY	70 000€
BRUNIQUEL	Poste 5 MAFFRE	135 000 €
BRUNIQUEL	Poste 11 BOURG	90 000 €
CASTELMAYRAN	Poste 2 SEIGNEBEZY	23 000 €
CASTELMAYRAN	Poste 7 BARGANEL	60 000 €
CAYLUS	Poste 72 LES ARCADES	80 000 €
CAYLUS	Poste 37 CAMMAS	25 000 €
CAYRAC	Poste 2 GRIMAL	55 000 €
COMBEROUGER	Poste CASSAGNE	50 000 €
CORDES TOLOSANNES	Poste 7 CORDES	127 000 €
ESPARSAC	Poste CHENU	65 000 €
LAFRANCAISE	Poste 56 BASCULE	110 000 €
LAFRANCAISE	Poste 6 MALAIZE	80 000 €
LAFRANCAISE	Poste 38 RAYNAUD	45 000 €
LAFRANCAISE	Poste 54 CASTANET	95 000 €
LAMOTHE CAPDEVILLE	Poste 16 BOURDALES	85 000 €
LAPENCHE	Poste 10 CAPSAL	80 000 €
LA VILLE DIEU DU TEMPLE	Poste 29 ROUTE DE MONTAUBAN	10 000 €
L HONOR DE COS	Poste 8 CARDAILLAC	215 000 €
MANSONVILLE	Poste 11 CARPUAT	33 000€
MEAUZAC	Poste 1 (dossier complément)	180 000€
MONCLAR DE QUERCY	Poste 2 LES GRAVES – P. MERIGNAC	65 000€
MONTAIGU DE QUERCY	Poste PEYROULIERES	150 000€
MONTESQUIEU	Poste 21 LAPINARDE	60 000€
NEGREPELISSE	Poste 21 ROUTE DE VAISSAC	125 000 €
NEGREPELISSE	Poste MARCOUS	100 000 €

ANNEXE II.2 (SUITE)

Commune	Libellé dossier	Montant estimé SDE
POMPIGNAN	Poste 6 GRANDE COTE	120 000 €
PUYLAROQUE	Poste 8 BOULET	40 000€
REALVILLE	Poste 13 DUC	160 000€
SISTELS	Poste 1 RITOURET	120 000 €
ST ANTONIN NOBLE VAL	Poste 69 BOUSSAC	75 000 €
ST ANTONIN NOBLE VAL	Poste 4 MALRIGOU	95 000 €
VARENNES	Poste 3 SERS	118 000 €
VERDUN SUR GARONNE	Poste 49 LOMBES	30 000€
VILLEMADE	Poste 427 FALBY	11 000€

Total travaux TTC	3 393 000 €
Honoraires (5,5 % du HT)	156 000 €
TOTAL TTC	3 549 000 €

Le Président,

ANNEXE III
Programme FACE C 2010

Commune	Libellé dossier	Montant estimé SDE
ALBIAS	Dissimulation BT rue Fraîche– rue du Port (1ère tranche)	80 000 €
ANGEVILLE	Dissimulation BT P. 10 Eglise	80 000 €
AUVILLAR	Dissimulation BT rue du Palais et rue Obscure	16 000 €
BOUDOU	Dissimulation BT village	72 500 €
ESCATALENS	Dissimulation BT rue de Derrière	35 000 €
FENEYROLS	Dissimulation BT hameau Carrendié	75 000 €
LAGUEPIE	Dissimulation BT rue de la Gare/P.27 Gare	180 600 €
MARSAC	Dissimulation BT P.4 Ecole	75 000 €
MAUMUSSON	Dissimulation BT P.2 Bourg (lié à renf)	27 000 €
MIRAMONT DE QUERCY	Dissimulation BT P.14 La Pause (2ème tranche)	120 000 €
MONCLAR DE QUERCY	Dissimulation BT boulevard des écoles / groupe scolaire	8 000 €
MONTECH	Dissimulation BT P.2 Bourg – rue Laurier	84 000 €
PIQUECOS	Dissimulation BT salle des fêtes – VC 2	90 000 €
REYNIES	Dissimulation BT rue Clémenceau (2ème tranche)	60 000 €
ST ANTONIN NOBLE VAL	Dissimulation BT voie de desserte	66 300,00 €
ST NAUPHARY	Dissimulation HTA/BT route de Capélianos	105 000 €
ST NICOLAS DE LA GRAVE	Dissimulation BT église du Moutet (complément)	35 000 €
ST SARDOS	Dissimulation BT abords ZA et giratoire	26 000 €
VERDUN SUR GARONNE	Dissimulation BT hameau de Notre Dame	22 000 €
VILLEBRUMIER	Dissimulation BT centre bourg (ldt Lebrette)	15 000 €

S/Total travaux	1 272 400 €
Honoraires de maîtrise d'oeuvre	58 600 €
Total général TTC	1 331 000 €

Le Président,

ANNEXE IV

PROGRAMME ENVIRONNEMENT RURAL 2011

COMMUNES	DESCRIPTIF	MONTANT
BRESSOLS	Dissi. BT Eglise de Brial	8 000,00 €
BRUNIQUEL	Dissi. BT au bourg (tronçon A-B)	170 000,00 €
ROUECOR	Dissi BT Mairie, marché-rue Fontaine	26 000,00 €
	Total :	204 000.00 €
	Honoraires de maîtrise d'oeuvre:	9 500.00 €
	Enveloppe programme TTC :	213 500,00 €

PROGRAMME ENVIRONNEMENT URBAIN 2011

COMMUNES	DESCRIPTIF	MONTANT
MOISSAC	Dissi BT avenue P.CHABRIE (T.2)	70 000.00 €
MONTAUBAN	Dissimulation BT chemin Matras/P.450	98 500.00 €
	JULIA	
	Total :	168 500.00 €
	Honoraires de maîtrise d'oeuvre :	8 500.00 €
	Enveloppe programme TTC :	177 000.00 €

Le Président,

ANNEXE V

PROGRAMME COMPLEMENTAIRE DE DISSIMULATION SDE 2011

Commune	Libellé dossier	Cout en €
MONTBETON	BT Rue 19 Mars – Chemin Place	68 000 €
ST ANTONIN NOBLE VAL	BT Voie de desserte	80 000 €

TOTAL TRAVAUX	148 000 €
Honoraires	7 000 €
TOTAL	155 000 €

Le Président,